

F-Paris: prefabricated buildings

OJ S 38/2012 24/02/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GH Cochin - Broca- hôtel-Dieu

Postal address: 27 rue du Faubourg Saint-Jacques

Town: Paris

Postal code: 75679

Country: France

Contact person: cellule des marchés

For the attention of: M. Petignot Maurice

Telephone: +33 158411386

Fax: +33 158411819

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Opération de travaux pour le réaménagement du bâtiment Ollier - chirurgie thoracique, à l'hôpital Cochin " - construction de blocs opératoires modulaires - lot unique.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Hôpital Cochin - 27 rue du Faubourg Saint Jacques, 75014 Paris, FRANCE.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Opération de travaux pour le réaménagement du bâtiment Ollier - chirurgie thoracique, à l'hôpital Cochin " - construction de blocs opératoires modulaires - lot unique.

II.1.6. CPV code(s)

44211000 Prefabricated buildings

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Options avec chiffrage obligatoire: option no1: faux-planchers en caillebotis laqué - option no2: châssis 193 x 121 ht avec store - option no3: groupe de production d'eau glacée 230 kw (cf CCTP) compris toutes répercussions sur réseau de tuyauterie, ballon tampon, etc... Attentes eau glacée + vannes d'isolement bouchonnées - option no4: réseau eau glacée en pvc kryoclim compris toutes suggestions - option no5: station multimédia complète pour intégration des blocs (cf CCTP).

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire du marché ne sera pas dispensé de la retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'Exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux universitaires Paris Centre Cochin-Broca -Hôtel-Dieu. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret 2008-407 du 28.4.2008 relatif à la mise en oeuvre du délai maximum de paiement des marchés publics. Le délai global de paiement est de 50 jours.

III.1.3.

Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement de candidats est autorisé: dans ce cas, l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être co-signés par tous les membres du groupement et le nom du mandataire expressément désigné, en précisant sur la lettre de candidature (imprimé Dc1 ou équivalent comprenant les mêmes renseignements) si le groupement est solidaire ou conjoint.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Imprimé DC1 (lettre de candidature à sa date de dernière mise à jour du 12.12.2011) ou équivalent date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires;

2. Imprimé DC2 (déclaration du candidat) ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine des prestations demandées dans le cadre de la présente consultation doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante;

3. La déclaration sur l'honneur ou photocopies des certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts, taxes et cotisations pour l'année 2011, (imprimé Noti2) Ces formulaires sont disponibles sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi à l'adresse suivante: http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm 4. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant;

5. L'attestation d'assurance " responsabilité générale ", complétée et signée;

6. L'extrait K bis de moins de 3 mois;

7. Attestation de non fermeture de l'entreprise durant la période estivale;

8. Références de moins de cinq ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des travaux similaires. L'entrepreneur présentera obligatoirement au moins une référence d'opération de taille et complexité équivalente en activité hospitalière (fabrication de blocs opératoires en construction modulaire comprenant plusieurs salles d'opérations de classe ISO 5), avec précisions du (des) montant(s), du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Imprimé DC5 ou équivalent; chiffres d'affaire en euros HT des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Sera appréciée au contenu du mémoire de candidature qui devra préciser: le profil général de la société - nom et raison sociale de la société - CA des 3 dernières années - historique de la société et savoirs-faires - effectif global et organisation géographique - organigramme - CV des dirigeants et principaux responsables - qualifications diverses. ses références: - expérience - références (présentation obligatoire d'au moins une référence d'opération de taille et complexité équivalente en activité hospitalière (fabrication de blocs opératoires en construction modulaire comprenant plusieurs salles d'opérations de classe ISO 5) - témoignages clients - partenaires - dossier de presse.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix. Weighting 60

2. La valeur technique: appréciée à partir de la qualité des fournitures et équipements proposés dans le cadre du bordereau technique; et du mémoire technique renseignés par le candidat. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

CCH-12-011-TVX

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.3.2012 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le délai global des travaux est de six (6) mois, y compris deux (2) mois de préparation. adresse à laquelle les plis doivent être envoyés: hôpitaux universitaires Paris Centre / Cochin - Broca - hôtel-Dieu, cellule des marchés - bâtiment Le Cloître porte no6 - 2ème étage gauche, 123 boulevard Port Royal, 75679 Paris Cedex 14, FRANCE; bureau ouvert du lundi au vendredi de 9:00 et 12:00 et de 14:00 à 16:00. - Soit par porteur contre récépissé, - soit par envoi postal, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception. Toutefois, les candidatures envoyées sous forme électronique sont acceptées. les plis électroniques (candidature et offre) devront être déposés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>. La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site cité supra. Les candidats doivent tenir compte des aléas des envois électroniques et doivent prendre leurs précautions afin de s'assurer que la transmission électronique de leurs plis soit entièrement achevée avant la date et l'heure limite de dépôt des dossiers. Le retrait de documents électroniques n'oblige pas le candidat à déposer électroniquement son offre et inversement. Le candidat doit choisir au moment du dépôt de sa candidature, entre la transmission sur support papier, sur support physique électronique ou par voie électronique. Il ne peut en aucun cas utiliser conjointement, dans le cadre d'une même consultation, plusieurs modes de transmission différents sous peine de rejet de l'ensemble de ses réponses. Afin de décompresser et pouvoir lire les documents mis en ligne par l'ap-hp, les candidats doivent notamment disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants: zip, rtf, doc, xls, pdf, dwg, dxf et DWF. Pour répondre sous forme dématérialisée, le candidat doit être inscrit sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et la personne habilitée à engager le candidat doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer les fichiers composant sa réponse. Ces fichiers pourront être signés avec un outil de signature différent de celui proposé par la plate-forme. Dans ce cas, le candidat devra fournir à ACHAT le mode opératoire pour vérifier la signature électronique de ses documents sans qu'il soit nécessaire d'installer un fichier exécutable. L'absence de mode opératoire entraînerait une élimination du candidat. les éléments relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre doivent clairement être identifiés comme tels. l'enveloppe de candidature (au format Zip) contient les documents indiqués à l'article 3.1 ci-dessus. l'enveloppe d'offre (au format Zip) contient les offres proprement dites à savoir les pièces et documents indiqués aux articles 3.3.1 et 3.3.2. les documents demandés sont transmis sous la forme de fichiers dans l'un des formats suivants: zip, rtf, doc, xls, pdf, dwg, dxf et Dwf. Ces fichiers seront nommés "Société_Nom_Fichier.Ext" où: - "Société" correspond au nom de la société candidate (ou du mandataire du groupement); - "Nom_Fichier" correspond au nom du document (ex.: DC1 (ex-dc4), "Memoire_Technique", etc.); - "dossier" permet de distinguer les éléments constitutifs de la candidature et de l'offre (noter "Cand" pour un fichier relatif à la candidature, et "offre" pour un fichier relatif à l'offre); - ".Ext" correspond à l'une des extensions des formats ci-dessus acceptés par la plate-forme. après la préparation des fichiers, les candidats se connectent sur la plate-forme à l'adresse <https://www.achats-hopitaux.com>. Ils doivent les déposer dans les espaces qui leur sont réservés sur la page de réponse à cette consultation de la plate-forme, chaque consultation ayant une page spécifique de réponse. Une fois l'ensemble des éléments de la réponse réunis sur la page de constitution de la réponse, les candidats mettent en oeuvre le processus cryptographique de signature électronique et de chiffrement de l'offre complète, signent puis envoient les réponses. Les documents constitutifs de la candidature et de

l'offre doivent être signés. A cet effet, les candidats doivent être en possession d'un certificat électronique. Le certificat électronique doit être conforme aux exigences de la Directive Européenne no1999/93/ce et des articles 1316-1 et 1316-4 du code civil. Il doit être délivré par un prestataire de certification et permettre de faire le lien entre la signature des documents et la personne physique signataire, celle-ci devant avoir le pouvoir d'engager la société candidate. Les candidats doivent prévoir un délai d'obtention pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines selon les fournisseurs. La possession d'un certificat électronique n'est pas requise au stade du retrait du dossier de consultation (Dce) via la plate-forme. Les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https. La plate-forme de gestion de l'AP-HP accepte les catégories de certificats de signature référencées et listée à l'adresse <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>. ATTENTION: signer un dossier électronique qui contient plusieurs documents électroniques est insuffisant. En effet, tout comme sur support papier, C'Est la signature de chaque document qui sera examinée par le pouvoir adjudicateur et non celle de L'Enveloppe qui les contient. En conséquence, si le candidat choisit de déposer ses documents de candidature et d'offre sur la plateforme sous la forme d'un dossier compressé contenant l'ensemble des fichiers, les documents de candidature et l'acte d'engagement devront avoir été, au préalable et indépendamment du dépôt sur la plateforme, signés individuellement. Tout acte d'engagement non signé électroniquement entraînera le rejet de L'Offre DU Candidat. La durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre. sans préjudice des dispositions prévues à l'article 56 du CMP relatives à la copie de sauvegarde, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des offres. tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre, doit être traité préalablement par le candidat par un anti-virus régulièrement mis à jour. ® copie de sauvegarde: lorsque l'offre est envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde peut-être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie (arrêté du 28.8.2006 pris en application des articles 48 I et 56 du code des marchés publics). la copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: " copie de sauvegarde ". Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres. la copie de sauvegarde ne peut être ouverte que lorsque l'ap-hp a détecté un programme informatique malveillant dans les candidatures et les offres transmises par voie électronique ou que ces dernières ne sont pas parvenues à l'AP-HP dans les délais de dépôt des candidatures et des offres. ®Support physique électronique les candidats peuvent envoyer les dossiers de candidature et d'offre sur support physique électronique. Les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent clairement être identifiés comme tels. le dépôt des candidatures et des offres transmises sur support physique et électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception. Les candidatures et les actes d'engagements envoyés sur support physique électronique sont signés par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique dont les conditions exposées précédemment les supports physiques électroniques suivants sont acceptés: disque CD-ROM 600-800 Mo Disque DVD 4,7 Giga-Bytes. Tout pli devra obligatoirement porter la mention suivante: " Procédure adaptée - consultation n°CH-12-011-tvx pour des travaux de réaménagement du bâtiment Ollier - chirurgie thoracique, à l'hôpital Cochin " - construction de blocs opératoires modulaires - lot unique - ne pas ouvrir " Les candidats devront soumissionner pour l'ensemble des travaux en entreprise générale au titre du lot unique "construction de

blocs opératoires modulaires". Critères de sélection des candidatures: La sélection des candidats se fera sur la base de l'examen des garanties et capacités techniques et financières des candidats appréciées, notamment, au regard de leurs références et du mémoire de candidature. visite: Le candidat a l'obligation de visiter les lieux où sont réalisés les travaux afin de prendre parfaitement connaissance de ceux-ci pour leur réalisation et des sujétions qui en découlent. Le candidat est informé que la date limite pour toute question concernant le dossier de consultation est le 20.3.2012 au plus tard. pour toutes informations concernant les visites et convenir d'un rendez-vous, les candidats contacteront: M. Michaël Aucouturier, ingénieur travaux, no01.58.41.13.55. Le représentant du pouvoir adjudicateur rencontrera les candidats pour en première partie une présentation de l'offre et en deuxième partie une négociation portant sur l'offre technique et financière. date prévisionnelle du début des travaux sur site: 2ème trimestre 2012. Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.2.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 04
Postal code: 75181
Country: France
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <http://ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du directeur du groupe hospitalier (recours gracieux) ou de la direction générale de l'AP-HP (recours hiérarchique). Recours contentieux: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du tribunal administratif de Paris.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.2.2012